

Dossier de demande d'admission Dispositif relais

**Le dossier est à envoyer
obligatoirement en format numérique
et en format papier:**

A l'adresse mail : IRL@i33.fr

Et en courrier à : PIERRE Sylvia, IEN ASH
Rectorat Site Céperou
Place Léopold HEDER BP 6011
97306 Cayenne Cedex

Pour toute information complémentaire, contacter :

Mme Sylvia PIERRE : IEN-ASH
! 0594 27 21 68
) IRL@i33.fr

M. Pascal RAYMONDI, Enseignant, Coordonnateur Atelier Relais, collège Albert
LONDRES
) : pascal.raymondi@i33.fr

A joindre au dossier :

- les bulletins scolaires
- les relevés d'absences
- tout autre élément significatif que vous estimerez utile pour apprécier au mieux la situation de l'élève

Seuls les dossiers complets seront étudiés par les membres de la commission départementale

A lire avant de constituer le dossier :

Un projet de dispositif relais est un projet transitoire qui se réalise par rapport à un « avant » et un « après ». Il est important de **penser, dès la constitution du dossier, au retour de l'élève** dans un parcours de formation (sa classe initiale ou un nouvel établissement dans le cas d'une décision d'orientation en fin d'année de 3^{ème}).

Un passage en dispositif relais a des chances de réussite s'il répond à des besoins pédagogiques diagnostiqués en lien avec ce qu'une structure relais peut proposer et s'appuie sur une adhésion de l'élève et de sa famille, travaillée en amont par une présentation du dispositif et de ses objectifs.

Un dispositif relais fait généralement suite à des mesures d'accompagnement mises en place à l'interne mais ne doit être considéré, ni par l'élève, ni par l'établissement, comme « la dernière chance » avant un conseil de discipline. Il est une proposition, parmi d'autres, face à un processus de déscolarisation.

La durée de prise en charge est de 8 semaines pour les deux dispositifs, session pouvant être renouvelée une 1 fois en atelier relais et n'excédant pas une année scolaire en classe relais. Le coordonnateur peut mettre fin à la prise en charge dès lors que l'élève se sent prêt à retourner dans son établissement d'origine ou s'il n'adhère finalement pas au projet du dispositif (période d'observation de 15 jours). Dans tous les cas de figure, il est nécessaire que cet élève soit accompagné dans ce projet de réintégration par son collège, *via* un professeur tuteur.

Rappel :

- Les dispositifs relais ne se substituent pas à l'enseignement adapté ou spécialisé ni aux mesures prévues pour l'accueil des élèves allophones nouvellement arrivés en France.

Ce que le dispositif relais permet	Ce qu'il ne permet pas
<ul style="list-style-type: none">- une réconciliation de l'élève avec les apprentissages grâce à une pédagogie adaptée- un travail sur le sens de l'école et une remotivation- une réappropriation des codes sociaux- un travail sur le projet personnel de l'élève- un travail sur l'estime de soi- la recréation d'un lien, parfois rompu, avec la famille	<ul style="list-style-type: none">- une prise en charge de troubles comportementaux graves ou psychiatriques- une prise en charge de type SEGPA, UPE2A ou ITEP- la résolution de problèmes sociaux et familiaux

I. Renseignements administratifs

L'élève	Mère	Père	Autre représentant légal
NOM :	NOM :	NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :	Prénom :	Prénom :
Né(e) le .../.../... Âge : ...	Adresse (si différente) :	Adresse (si différente) :	Adresse (si différente) :
! Fille ! Garçon			
Adresse :	Téléphone(s) : portable fixe	Téléphone : portable fixe	Téléphone : portable fixe
Téléphone :	Activité professionnelle :	Activité professionnelle :	Activité professionnelle :
Détenant de l'autorité parentale : Père et mère ! Mère seulement ! Père seulement !			
Autre (préciser) :			

L'élève est domicilié chez : ! ses deux parents ! sa mère ! son père ! foyer ! famille d'accueil ! autre

Le cas échéant nom et adresse de la personne ou du service ayant la responsabilité légale :

II. Renseignements scolaires et éducatifs

Etablissement actuel : Classe fréquentée
.....

Année scolaire	Etablissement fréquenté	Classe	Observations
2020-2021			
2019-2020			
2018-2019			
2017-2018			

Classe(s) redoublée(s) : (Indiquez la ou les classe(s))

Conseil(s) de discipline :

III. Mesures d'accompagnements mises en œuvre dans l'établissement

(à remplir par le chef d'établissement, le CPE, le médecin scolaire...)

Mesure	Dates	Référent	Appréciation
Commission de suivi			
PPRE			
Accompagnement éducatif			
Tutorat			
Parcours individualisé			
Action spécifique (préciser)			

IV. Avis de l'équipe pédagogique de l'année en cours
(à renseigner par le professeur principal après concertation avec l'équipe)

Nom du professeur principal :

Discipline :

a- Eléments de diagnostic des compétences fondamentales de l'élève avant l'entrée dans le dispositif :

Evaluation des compétences fondamentales avant l'entrée dans le dispositif		Maîtrise Insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise Satisfaisante	Très Bonne Maîtrise
Lire	Lire avec aisance un texte (littéraire ou non, énoncé...)				
	Repérer des informations dans un texte				
	Comprendre un texte				
	Identifier un questionnement				
Ecrire	Recopier un texte sans erreur				
	Reproduire un document sans erreur (schéma, tableau, carte...)				
	Répondre par écrit à des questions				
	Rédiger des phrases simples				
	Rédiger une production cohérente (texte, démonstration mathématique, analyse de document)				
	Revenir sur sa production (relecture, correction...)				
Dire	Formuler clairement un propos simple				
	Reformuler un propos				
	Adapter sa prise de parole à la situation de communication				
	Participer à un débat, à un échange verbal				

b- A l'issue de ce diagnostic, quelles sont les compétences scolaires qui vous semblent prioritaires à travailler lors de la prise en charge en dispositif relais ?

-
-
-
-

Autres suggestions :

-
-
-

Eléments de diagnostic des attitudes en classe de l'élève avant l'entrée dans le dispositif :

	Evaluation des attitudes en classe avant l'entrée dans le dispositif	Maîtrise Insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise Satisfaisante	Très Bonne Maîtrise
A l'arrivée en classe	S'installer calmement et sans opposition				
	Enlever sa veste et son couvre-chef				
	Ranger les appareils audio (téléphone, écouteurs etc.)				
	Sortir son matériel				
Pendant le cours, face au travail	Se mettre au travail spontanément				
	Réaliser le travail demandé				
	Se confronter à la difficulté				
	Demander de l'aide				
	Accepter l'aide proposée				
	Travailler en autonomie				
Positionnement au sein du groupe classe	Etre attentif				
	Participer à bon escient				
	Respecter la parole de l'autre				
	Participer à un travail de groupe				

A l'issue de ce diagnostic, quelles sont les attitudes scolaires qui vous semblent prioritaires à travailler lors de la prise en charge en dispositif relais ?

-
-
-
-

Autres suggestions :

-
-

Informations complémentaires :

L'élève a-t-il obtenu l'ASSR : oui ! non !

L'élève a-t-il obtenu le PSC1 : oui ! non !

V. Avis du conseiller principal d'éducation

NOM :

Prénom :

Tél. :

Attitudes vie scolaire	Jamais	Parfois	Souvent	Très souvent
Absences justifiées				
Absences non justifiées				
Retards à la 1 ^{ère} heure de cours				
Retards au moment des interours				
Exclusions des cours				
Respect du matériel et de l'environnement scolaire				
Participation à la vie du collège (FSE, AS, délégué, projets etc.)				
Attitude positive vis-à-vis des pairs				
Attitude positive vis-à-vis des adultes				
Violence verbale vis-à-vis des pairs				
Violence verbale vis-à-vis des adultes				
Violence physique vis-à-vis des pairs				
Violence physique vis-à-vis des adultes				

Si l'élève est déscolarisé, indiquez depuis quelle date :

soit une durée de :

Mesures disciplinaires :

Exclusions à l'interne :

Nombre :

Motif et date :

Exclusions à l'externe :

Nombre :

Motif et date :

Commissions éducative

Nombre :

Motif et date :

Conseils de discipline : oui ! non !

Nombre :

Motif et date :

Une procédure de conseil de discipline est-elle en cours au moment de la demande d'admission en dispositif relais ?

Avis sur l'admission en dispositif relais :

VI. Avis du conseiller d'orientation-psychologue

(à remplir par le conseiller d'orientation-psychologue de l'établissement, à l'attention du COP siégeant en commission)

Nom du COP de l'établissement :

VII. Evaluation sociale

(à remplir par l'assistant social de l'établissement et à transmettre au service social en faveur des élèves, à l'attention de la conseillère technique siégeant en commission)

Nom de l'AS de l'établissement :

VIII. Avis du médecin et/ou de l'infirmière

(à remplir par le médecin et/ou l'infirmier(e) de l'établissement et à transmettre au service médical en faveur des élèves)

Nom du médecin de l'établissement :

Nom de l'infirmière, infirmier de l'établissement :

IX. Avis du chef d'établissement

NOM :

Prénom :

Tél. :

Contrat de suivi

Toute admission en dispositif relais implique un contrat de suivi par lequel le collège qui accueillera l'élève, à sa sortie, s'engage à réunir les conditions pédagogiques et éducatives indispensables à la réussite de sa réintégration.

Le lien entre l'élève et son collège d'origine se fera grâce à un **enseignant tuteur volontaire** (qui ne sera pas nécessairement le professeur principal de l'élève) qui s'engage à suivre son évolution et sa progression tout au long de l'année, en lien avec l'équipe du dispositif relais et l'équipe éducative du collège.

On attendra du tuteur :

1. qu'il transmette au dispositif relais toute information utile à la prise en charge pédagogique et éducative de l'élève accueilli
2. qu'il accorde des temps d'entretien à l'élève afin de suivre périodiquement l'évolution de sa situation et de l'informer de la vie de sa classe
3. qu'il transmette à ses collègues les éléments de bilan communiqués par l'équipe du dispositif (progrès, points d'appui, difficultés)
4. qu'il prépare avec ses collègues et en lien avec le dispositif relais la réintégration de l'élève à la fin de la prise en charge en dispositif relais, en particulier à travers l'actualisation du PPRE conjointement élaboré avec l'équipe du dispositif relais

Enseignant référent / tuteur :

Nom :

Prénom :

Discipline :
.....

Tél. :

Courriel :

Engagement de l'élève et de son représentant légal

Nous, soussignés, déclarons avoir pris connaissance de la proposition faite par le chef d'établissement et demandons l'admission en dispositif relais :

NOM :

Prénom :

Pour accord :
Date et signature de l'élève
signature
d'établissement

Pour accord :
Date et signature
du représentant légal

Pour accord :
Date et signature
de l'enseignant tuteur

Pour accord :
Date et
signature
du chef

AVIS DE LA COMMISSION D'ADMISSION :

Demande acceptée : **Classe Relais** **Atelier Relais**

Demande rejetée

AUTRES MESURES ENVISAGEES PAR LA COMMISSION :

.....
.....
.....

Cayenne le..... Nom et signature du Président de la commission

Décision de :